

RDC : déclaration de l'Église du Christ au Congo

DECLARATION DU COMITE EXECUTIF NATIONAL DE L'EGLISE DU CHRIST
AU CONGO

TENU A KINSHASA DU 19 AU 22 FEVRIER 2018



*Visite de la délégation de l'ECC au
Défap © Défap*

Peuple de Dieu,

Nous, Membres du Comité Exécutif National de l'Église du Christ au Congo, réunis en 53ème Session ordinaire, conformément en l'article 17 de la Constitution de l'ECC, du lundi 19 à jeudi 22 Février 2018, au Centre d'accueil Mgr Dr Shaumba à KINSHASA/GOMBE, sous le thème « *Faisons de la RDC le principal sujet de notre joie* » tiré de Psaumes 137, verset 6b, pour examiner la marche de notre Église et la situation sociopolitique de notre pays ;

Conscients de la mission nous confiée par le Seigneur Jésus Christ, de cultiver et de protéger la création dont la RDC ;

Vu l'identité protestante en cette 501ème année de la célébration de la réforme protestante qui consiste en la piété, l'équité, le travail et la charité ;

Conscients de notre mission de produire les justes conformément aux Proverbes 29 :2a: « *Quand les justes sont nombreux, le peuple est dans la joie* » et aux Proverbes 14 :34a : « *La justice élève une nation* » ;

Déterminés à promouvoir le rêve collectif congolais qui vise le vivre ensemble heureux ;

Considérant la situation sociopolitique qui prévaut actuellement dans notre pays, la République Démocratique du Congo ;

Par ces motifs,

Devant la nation et l'histoire ;

Rappelons les faits ci-après conformément à notre déclaration du 23 novembre 2017 :

1. Sur le plan sécuritaire :

L'Église du Christ au Congo continue à déplorer la persistance des violences et de l'insécurité dans certaines villes et quelques villages de la RDC, qui risquent de compromettre le processus électoral en cours.

2. Sur le plan socioéconomique :

Le peuple Congolais continue à croupir dans la misère et la précarité qui s'empirent de jour en jour.

3. Sur le plan politique :

Pour aller plus loin :

- [Télécharger cette déclaration en pdf](#)
- [RDC : fiche pays et actualités du Défap](#)
 - [Les protestants de France solidaires de la RDC : la recommandation de l'AG de la FPF](#)
- [RDC : les défis des protestants congolais](#)

Étant témoins de manifestations organisées par nos compatriotes pour réclamer l'application intégrale de l'accord de la Saint Sylvestre du 31 Décembre 2016, nous avons observé les cas de violence et de pertes en vies humaines. La liberté de manifestation étant garantie, sur pied de l'article 26 alinéas 1 de la constitution de notre pays, l'Église du Christ au Congo déplore d'une part le non-respect des procédures légales dans l'organisation des dites manifestations et d'autre part, la répression disproportionnée des forces de sécurité. En sus, nous constatons la persistance de l'absence de la loi organique, prévue par l'article 26 alinéas 4 de la Constitution, qui fixerait les mesures d'application.

Par ailleurs, nous constatons la confusion dans la gestion des Institutions politiques actuelles de notre pays causée par l'existence de deux textes légaux à savoir la Constitution et l'Accord politique de la Saint-Sylvestre.

Par conséquent,

Devant Dieu et devant l'histoire, l'Église du Christ au Congo formule les recommandations suivantes pour faire de la RDC le principal sujet de notre joie :

1. A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE.

– Assurer la sécurité des personnes et de leurs biens sur l'ensemble du territoire, veiller au respect du calendrier

électoral s'impliquer personnellement pour faire respecter intégralement la constitution et l'accord de la Saint Sylvestre prêter une oreille attentive aux différentes revendications des acteurs politiques en vue de baliser la voie pour des élections apaisées.

2. AU PARLEMENT.

- Voter dans un plus bref délai, la loi organique portant fixation des mesures d'application des manifestations publiques.
- Voter toutes les lois justes et nécessaires pour l'organisation des élections, en l'occurrence, la loi sur la répartition des sièges.



Philippe Kabongo, le professeur Honoré Muenyi Kamuinga, et André Bokundoa, président de l'ECC, au Zénith pour le grand culte de Protestants en Fête à Strasbourg © Freddy Mulongo

3. AU GOUVERNEMENT.

- Honorer les engagements relatifs au financement de la CENI pour l'organisation des élections prévues au 23 décembre 2018,
- Poursuivre la libération des prisonniers politiques et la résolution effective des cas emblématiques pour la décrispation politique de notre Pays,

– Réajuster et payer les salaires des fonctionnaires au taux budgétaire

4. AU POUVOIR JUDICIAIRE.

– Mettre fin à des procès qui dévalorisent la dignité humaine,
– Arrêter d'instrumentaliser la justice pour des fins politiques,
– Subordonner l'appareil judiciaire aux règles de droits nationaux et internationaux,

5. AUX SERVICES DE SECURITE.

– Mettre fin à la désacralisation des lieux de culte,
– Cesser de se substituer en appareil judiciaire dans la procédure d'interpellation,
– Respecter les limites de leur compétence dans l'exercice de leurs fonctions,

6. A LA COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE.

– Tenir à la vérité et la transparence soutenues publiquement,
– Informer régulièrement l'opinion de l'évolution du processus,
– Encourager la CENI à mettre tout en oeuvre pour que les élections aient lieu le 23 décembre 2018,

7. AUX ACTEURS POLITIQUES.

– Faire preuve de la responsabilité citoyenne – S'engager à l'éducation civique et électorale de leurs membres – S'impliquer de bonne foi dans le processus électoral

8. A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE.

– Jouer franc jeu dans l'accompagnement du processus électoral et le développement intégral de la RDC

9. AUX CONFESIONS RELIGIEUSES.

– Favoriser le cadre de dialogue interconfessionnel sincère en

vue de réaliser le rêve collectif Congolais ;

– Encourager les confessions religieuses d'assurer leur rôle prophétique



AG de la FPF, fin janvier © Fédération protestante de France

10. AUX MEDIAS.

– Vérifier les informations avant de les publier,
– Rester professionnels et faire preuve d'éthique de responsabilité

11. AU PEUPLE CONGOLAIS.

– S'exercer à la construction de la conscience collective pour faire de la RDC le principal sujet de notre joie,

12. AUX CHRETIENS PROTESTANTS.

▪ *Aux fidèles :*

– Se mobiliser pour les élections du 23 décembre 2018,
– Manifester les ambitions politiques en vue de bénéficier du soutien de l'Église

▪ *Aux Clergés :*

– Encourager, soutenir et accompagner les fidèles qui ont des ambitions politiques,

- Organiser les formations sur l'éducation civique et électorale;
- Continuer à prier pour la paix dans notre pays

Confiante de voir toutes les promesses de Dieu sur la RDC s'accomplir les unes après les autres, l'Église du Christ au Congo encourage les différents acteurs sociopolitiques, chacun en ce qui le concerne, de ménager aucun effort en vue de trouver une issue favorable au processus électoral sus-évoqué. C'est de cette manière que nous pouvons faire de la RDC le principal sujet de notre joie.

Que l'Éternel Dieu bénisse la RDC,
Que l'Éternel Dieu bénisse le peuple Congolais,
Que l'Éternel Dieu bénisse l'ECC !

Fait à Kinshasa, le 22 Février 2018.

Pour le Comité Exécutif National de l'ECC

Mgr Gabriel UNDA YEMBA Modérateur du Synode National	Rév. Dr André BOKONDOA Bo-LIKABE Président National et Représentant Légal
---	--